Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 2 Novembre 1904. — No. 51

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 41, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Notes Politiques

Votons pour M. LaRivière.

L'heure décisive approche, montrons-nous bons citoyens.

M. Borden a su, par son talent et sa pondération, se faire une bien belle position dans la politique canadienne.

Les amis de M. Cyr prédisaient une majorité de 1,000 voix pour leur homme, il y a quelques mois. C'est bien changé aujourd'hui! Ils admettent maintenant la défaite qui les attend. Bonnes gens, que la défaite vous soit légère.

Le régime Laurier devait diminuer les dépenses nationales de quatre à six millions annuellement.

Il a pris le budget à $48,000,000, en 1896, et le laissera à $78,000,000, en 1904.

***

Ouvriers ! Le prix des choses nécessaires à la vie a-t-il augmenté depuis 1896 ?

Vous savez que oui.

Demandez-en la raison à M. Laurier.

Vos salaires, depuis 1896, ont-ils augmenté dans la proportion du coût de la vie ?

Vous savez bien que non.

Demandez à M. Laurier pourquoi,—lui qui vous avait promis l'âge d'or, avec l'avènement de son régime.

***

L'assemblée contradictoire de Saint-Boniface a été un succès. Il n'y a eu aucun incident désagréable, malgré une foule énorme. Les deux orateurs ont été respectueusement écoutés.

L'Hon. M. LaRivière avait cependant le gros de l'assemblée avec lui, si on en juge par les applaudissements. Saint-Boniface donnera une bonne majorité à M. LaRivière.

***

Au peuple, maintenant, de choisir entre un chemin de fer, propriété du gouvernement, et un gouvernement, propriété d'un chemin de fer.

R. L. BORDEN.

M. J. A. F. Bleau, le président du club conservateur de Saint-Boniface, se déclare très satisfait des apparences de la campagne électorale. Le club a fait un magnifique travail et son président s'en déclare heureux.

Le comité central de M. LaRivière se remplit tous les soirs.

Chez M. Cyr, c'est toujours vide.

C'est un indice du côté où iront les suffrages.

Les plus ardents dénonciateurs de M. LaRivière sont ceux à qui il a rendu service. Fi, que c'est laid!

Dans la cabale, le capitaine J. Piché, catholique, chef libéral de Fannystelle, se déclare ardent partisan des écoles neutres, et se dit capable de prouver leur supériorité sur les écoles séparées, tandis que M. Geo. Sexsmith, protestant, maire de Carman, prône les écoles séparées et prouve qu'elles sont meilleures. Ces deux attitudes font un très curieux contraste, et le Piché n'en a certes pas les honneurs !

Nous demandons à tous les amis de M. LaRivière de voter aussitôt que possible, après neuf heures, le matin ; et une fois le bulletin déposé dans l'urne, d'aider le comité central.

M. Cyr nous a affirmé qu'une digue au bord de la rivière Rouge, depuis l'Hôpital à la Pointe, ne coûterait que vingt ou vingt-cinq mille piastres !

M. Cyr se trompe ou il veut tromper.

Est-il seulement un seul électeur qui se laissera harponner par cette audacieuse blague électorale ?

Nous demandons instamment à tous nos amis de ne pas quitter la lutte avant 5 heures demain soir.

Nous avons tout mis sur un pied qui nous fait augurer une belle victoire. N'allons pas compromettre le succès par manque de diligence aux dernières heures. Nos adversaires ne sont pas scrupuleux. Prévenons leurs coups !

Votez pour l'hon. M. LaRivière, vous voterez pour le vainqueur.

A bas la *machine!*

Le gouvernement liberal, dit M. Cyr, est bien disposé envers notre ville !

Comment se fait-il alors qu'il nous laisse avec un bureau de poste si peu en rapport avec nos besoins ? La conduite du gouvernement est injuste pour le maître de poste et injuste pour le public.

M. Borden nous donnera un gouvernement honnête.

Electeurs du comté de Macdonald, appuyez M. Staples.

L'hon. M. Sifton court de gros risques dans Brandon Comme sa défaite serait bienvenue par tous les Français de cette province qui ont de la fierté dans l'âme !

Les Grenadiers Royaux

Tel est le nom de la fanfare anglaise qui vient de visiter Winnipeg.

Cette fanfare est incontestablement la meilleure qui ait passé par notre province.

Elle a eu salle comble depuis mercredi à samedi. C'est la première fois depuis trente-deux ans que ce corps de musique célèbre, sort de l'Angleterre.

L'Hon. M. LaRiviere sera reelu demain par une ecrasante majorite.

Le Manitoba.

Mercredi. 2 Novembre 1904

Le Resultat

La lutte touche à sa fin, et l'opposition a de grandes espérances d'arriver à la tête des polls.

M Borden en a gagné notablement, depuis huit jours. N'oublions pas qu'il suffit de déplacer quelques votes dans quelques comtés pour tourner la victoire du bon côté.

La politique de M. Borden, sur le tarif et sur le transcontinental a été ex. liquée à fond à l'électorat, lequel est maintenant bien renseigné et peut dire quel côté est le bon.

Nous verrions avec une extrême satisfaction l'accession de M. Borden au pouvoir.

M. Borden, s'il était premier-ministre, remettrait bien vite toute la machine gouvernementale en bon ordre.

A l'ère des extravagances, succèderait l'ère de sa saine administration; à l'ère du péculat succèderait la conscientieuse manipulation des fonds publics.

C'est le devoir de tous les bons citoyens de faire taire leur esprit de parti pour renverser un cabinet qui a donné au pays le spectacle de toutes les fautes et de toutes les inconséquences.

MM. Tarte et Blair, les deux hommes les plus instruits et les plus compétents du cabinet fédéral, ont dû se séparer de leurs collègues, dont la suffisance n'a d'égale que l'incapacité.

Votons sans pitié pour un gouvernement si peu à la hauteur de ses devoirs et de ses obligations.

LE RESULTAT PROBABLE

D'APRES LES CALCULS D'UN OBSERVATEUR

Voici la note qu'un électeur envoyait à un confrère, il y a quelques jours:

"Puisque tout le monde se mêle de prédire quel sera le résultat des élections, je me suis permis de faire de même, et je vous soumets mon calcul avec toute liberté d'en faire ce que vous voudrez. Je me suis basé sur les pronostics de chaque côté en ôtant 25 pour cent d'un côté comme de l'autre. Et voici le résultat.

	Lib.	Conserv.
Québec..........	40	25
Ontario..........	30	56
Manitoba.........	2	8
T. N. O..........	3	7
C. Anglaise.......	2	5
N. Ecosse.........	8	10
N. Brunswick...	5	8
L. P. Edouard...	1	3
	91	122

"Ce qui donnerait une majorité conservatrice de 31 voix.

Votre tout dévoué

UN OBSERVATEUR."

PROVENCHER

Encore quelques heures, et l'électorat sera appelé à se prononcer.

Nous croyons au triomphe de l'hon. M. LaRivière par une substantielle majorité.

Du long et du large du comté de Provencher nous parviennent les plus rassurantes nouvelles.

L'hon. M. LaRivière a fait une belle lutte; il a eu un avantage marqué sur son adversaire à chaque rencontre. Il a recueilli des adhésions nouvelles partout

Nous avons dit antérieurement ce que nous pensions de la personnalité des deux hommes qui sollicitent nos suffrages. Nous avons donné la biographie de l'hon. M. LaRivière; nous avons relaté les actes de cette longue carrière. Ceci est suffisant pour tout électeur honnête.

De son côté, M. Cyr, en dépit de ses protestations de dévouement à nos intérêts, n'a pas donné dans le passé des preuves bien considérables de patriotisme et de dignité nationale. Il a fait, souventes fois, des affirmations très fières; et quand le temps vint de traduire en actes ces promesses de fermeté, de courage et de loyauté, il nous lâcha sans excuse ni raison.

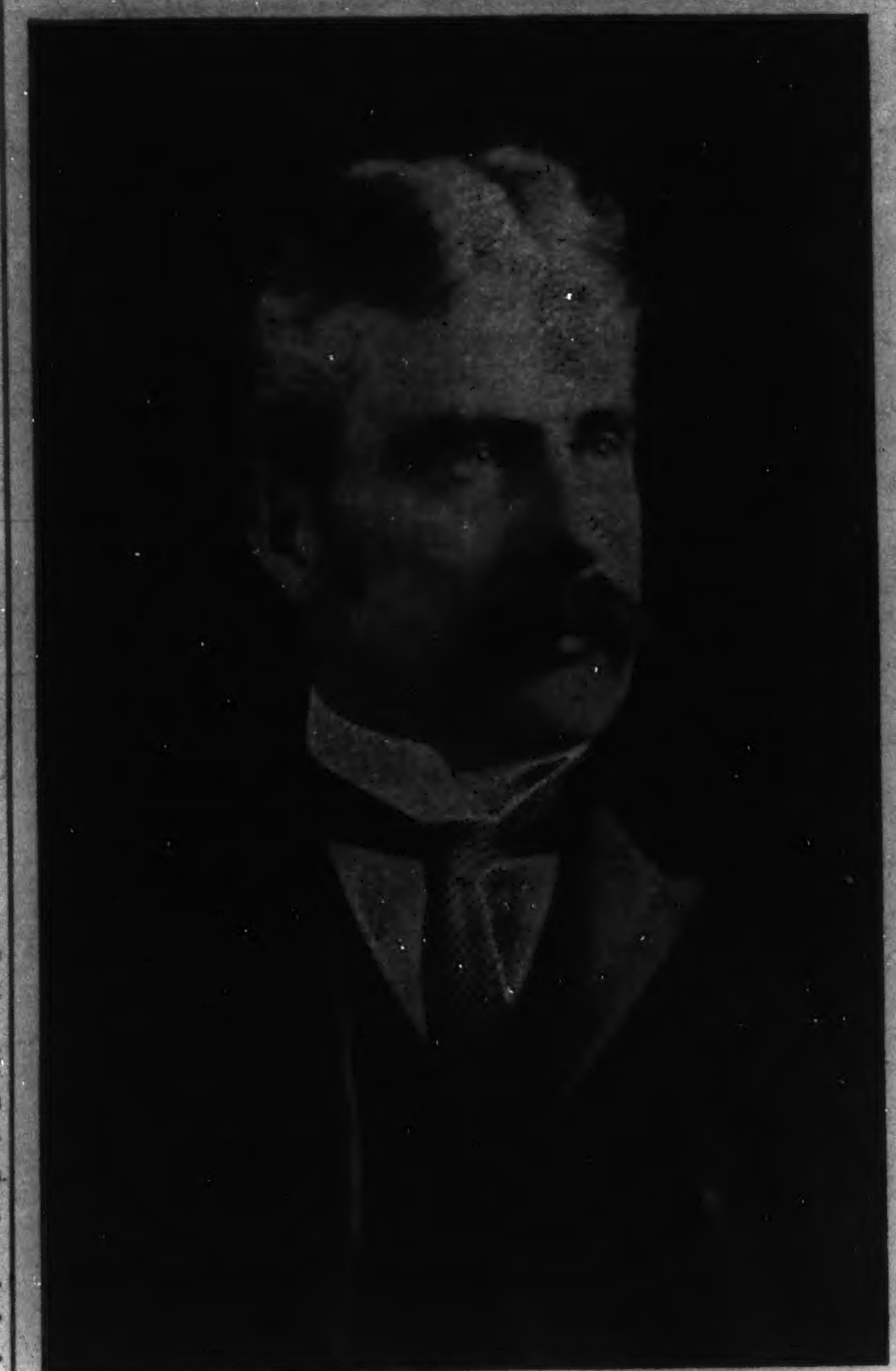
Qui a trompé trompera. Le proverbe est vieux, mais les âmes faibles se chargent sans cesse de le rajeunir!

Que fit M. Cyr en 1897?

Tous, avec anxiété, avec inquiétude, nous nous débattions contre nos persécuteurs. M. Cyr alla à Montréal et festoya à nos malheurs!

Est-ce là l'acte d'un patriote et d'un homme sur lequel on puisse compter?

Nous soumettons la situation à l'électorat. Nous mettons en présence l'hon. M. LaRivière et M. Cyr. Et nous croyons qu'ils seront bien rares ceux qui, demain, ne voteront pas pour l'hon. M. LaRivière.



MONSIEUR BORDEN, CHEF DE L'OPPOSITION

Dans la Province de Quebec

En vérité, les esprits se sont bien transformés dans la province de Québec!

En 1896 et en 1900, le nom de Laurier, c'était le nom d'une idole.

On votait aveuglement pour Laurier.

Aujourd'hui on ne vote plus ainsi.

Et comme la politique de sir Wilfrid a été mauvaise, les conservateurs gagnent rapidement le haut du pavé.

Dans Montréal, la lutte est si vive que le premier ministre a dû y parler quatre fois la semaine dernière.

Les candidats libéraux sont surpris de l'assaut qu'on leur livre.

Des estimations modérées mettent le nombre des victoires conservatrices dans Québec, à vingt ou vingt-cinq. C'est suffisant pour assurer la culbute de l'administration actuelle.

M. Monk et ses amis ont fait un beau et salutaire travail. Longtemps ces hommes ont lutté contre le chauvinisme. Puis, la raison a repris le dessus, et aujourd'hui, les Canadiens-français de Québec tout aussi bien que les Canadiens-anglais des autres provinces s'apprêtent à voter contre le gouvernement d'incapables et d'aventuriers qui nous a gouvernés depuis huit ans.

Il est naturel que les journaux libéraux écrasent tous les bleus et qualifient de folie les assurances de succès manifesté par les conservateurs.

Les vieux libéraux brûleraient ces journaux s'ils disaient autrement.

Mais il ne faut pas réfléchir longtemps pour en arriver à la conclusion que les conservateurs sont sur le chemin de la victoire.

Après tout, la majorité de l'électorat était conservatrice quand M. Laurier est arrivé au pouvoir, et M. Laurier lui-même a plusieurs fois reconnu qu'il devait son succès aux conservateurs.

C'était même pour retenir les conservateurs qu'il prit M. Tarte dans son cabinet.

Ceux des autres provinces crurent à ses promesses qu'il donnerait au pays un gouvernement irreprochable.

M. Laurier et tout son entourage avaient tant dénoncé les conservateurs que ses déclarations portaient un semblant de sincérité.

Mais tout cela est chose du passé.

M. Tarte n'est plus dans le cabinet,

Et tous ceux qui espéraient des merveilles de M. Laurier, attendant en vain depuis huit ans, scandalisés par les fortunes inexplicables de ceux qui mènent M. Laurier, indignés d'avoir été trompés par un homme qui promettait tant, reviennent au parti conservateur et lui donnent le concours de leur influence et de leur votes.

Le parti libéral, déjà épuisé par la rapacité de ses chefs qui se sont presque tous casés, privé du concours de tous les conservateurs qui reviennent à leur parti,—le parti libéral va au combat à moitié vaincu.

Les conservateurs ont raison d'être confiants.

Nos moyens de transport

Vivement frappé de l'imperfection et de l'insuffisance de nos moyens de transport, je me suis il y a deux ans, à Winnipeg, déclaré favorable à la création d'une commission qui aurait pour mision d'étudier à fond cet important problème de nos moyens de transport. Les observations que j'ai faites ont paru attirer l'attention du Gouvernement, puisque, aux premiers jours de la session de 1903, un ordre en conseil fut adopté pourvoyant à l'établissement d'une commission et à la nomination de commissaires chargés de mettre cette question à l'étude sous toutes ses faces. Le rapport qui accompagnait cet ordre en conseil était admirablement rédigé et mettait en relief l'urgence et l'importance de cette étude; c'était évidemment l'œuvre d'un homme parfaitement au fait de son sujet et qui l'avait profondément mûri dans son esprit. Chose étrange! avant même que la commission eut eu l'opportunité de commencer ses travaux, le Gouvernement présenta la mesure extraordinaire qui a nom "Le Bill du Chemin de Fer Transcontinental National". Cette mesure avait été élaborée hors la connaissance du ministre des Chemins de fer, M. Blair, et ce dernier ne fut pas lent à informer la Chambre et le pays du soin que l'on avait pris à le tenir dans l'ignorance du projet que l'on préparait.

A l'appui de l'importante mesure, on allégua une raison qui vraisemblablement n'existe plus Sir Wilfrid Laurier avait découvert que nous subissions une crise créée par la congestion du trafic de transport et que cette crise imposait la construction immédiate, du jour au lendemain, du Grand-Tronc-Pacifique. Ai-je besoin de dire qu'il a oublié depuis cet cette crise et les effets désastreux qu'il lui attribuait

Quant à la terreur qu'il disait éprouver que les Etats-Unis n'abolissent le privilège pour notre trafic de traverser leur frontière, cela ne constituait pas pour Sir Wilfrid Laurier un état de crise existant: ce n'était qu'un fantôme imaginaire, ce n'était qu'une chimère.

Sir Wilfrid a, cependant, réussi à terroriser un homme d'Etat anglais. et ce gentilhomme, dans un discours qu'il fit en Angleterre, avertissait ses auditeurs du danger d'un conflit qui aurait pour résultat de fermer à la métropole ler ports de Boston et de Portland et d'empêcher son commerce de pénétrer au Canada pendant les longs mois d'hiver, si le privilège de la frontière était aboli.—Je puis rassurer ce gentilhomme; je puis lui dire qu'il existe dans la Nouvelle-Ecosse une cité qu'il s'appelle Halifax et qui est un splendide port de mer, en hiver comme en été. Mon ami le Dr Daniel, de Saint-Jean, N. B., qui est ici présent, peut aussi lui dire qui est une ville qui vient précisément de changer une majorité libérale de 100 voix en une majorité conservatrice de 300 et que cette ville a un port capable de fournir des accomodations suffisantes pour tout le fret venant de l'autre côté de l'océan et cela pendant toutes les saisons de l'année. (Extrait d'un discours de M. Borden.

Preparez-vous pour le croup

ET PROTEGEZ VOS ENFANTS EN GARDANT A LA MAISON DR CHASE'S SYRUP OF LINSEED AND TURPENTINE UN REMEDE DE FAMILLE, EPROUVE PLUSIEURS FOIS.

Pour triompher du croup, vous devez agir promptement.

Ordinairement vous n'avez pas le temps d'envoyer chercher le docteur et des remèdes.

Une toux creuse, la nuit, sera votre premier signal et frappera votre cœur de terreur, si vous n'êtes pas préparé.

Il ne vous servira de rien de savoir que le sirop de graine de lin et de térébentine du Dr Chase est un remède infaillible pour le croup si vous ne pouvez l'obtenir au moment critique.

Bien des personnes qui ont éprouvé ce remède pour le croup, en gardent une bouteille à la main. afin de pouvoir, en agissant promptement, arrêter le mal dès sa naissance.

Le sirop de graine de lin et de térébentine du Dr Chase est composé de simples ingrédients d'un pouvoir incontesté, est agréable au goût, aimé par les enfants et peut être pris en toute sûreté par vieux et jeunes, quand les directions sont bien suivies.

Madame George Brown, 71 Harbord st.. Toronto, écrit:

Nos enfants étaint très sujets au croup et nous avons constaté que le sirop de térébentine et de graine de lin du Dr Chase les soulageait immédiatement en s'en servant au premier signe de danger la maladie est arrêtée de suite.

Nous gardons toujours ce remède à la maison, et réellement, nous ne pourrions nous en passer. Nous nous en servons pour la toux et le rhume avec de bons résultats et nous le recommandons à nos amis.

Dr Chase's Syrup of Linseed and Turpentine, 25 c. la bouteille; pour la famille 3 fois autant, 60c. chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase l'auteur du fameux livre de la recettes est sur chaque boite.

Extrait du discours de l'Hon. M. Blair

"On peut bien construire un chemin de fer, au point de vue du sentiment national; mais alors, il faut dire au pays qu'en établissant cette ligne, le seul mobile est le sentiment national. Ou bien si on construit cette ligne, pour les usages commerciaux, il faut le dire. Quant à la ligne en discussion, le premier-ministre ne semble pas vouloir l'envisager exclusivement à l'un ou l'autre de ces points de vue. C'est un composé de ce double élément. Il affirme que ce n'est pas, dans le sens ordinaire, une ligne commerciale, mais bien une ligne essentiellement canadienne. Eh bien, à moins d'urgence, je ne vois pas qu'il y ait lieu de grever le pays d'une obligation de cent millions de dollars et plus encore, d'un montant supérieur même à ce chiffre."

—L'hon. M. Blair aux Communes du Canada.

"Mon opinion personnelle est que si nous voulions nous engager dans une entreprise de chemin de fer pour travailler à la solution de la question des transports, pour assurer à nos ports le trafic de l'ouest, il aurait fallu prolonger l'Intercolonial jusqu'à la baie Georgienne, en faisant l'acquisition du Canada-Atlantique. Ceci implique, naturellement, la confirmation du principe de la nationalisation des chemins de fer.

"Si le gouvernement avait réellement eu à cœur de répondre aux aspirations nationales, il aurait prolongé le réseau de l'Etat jusqu'à la baie Georgienne, et la masse de la population l'aurait approuvé. Le peuple aurait compris que le trafic de l'ouest pouvait être amené à nos ports de mer par la voie des lacs et de l'Intercolonial, dans des proportions que ne pourra probablement jamais atteindre aucune route qui pourrait être construite.

Du moment que l'Intercolonial a été prolongé jusqu'à Montréal, je me suis dit que la prochaine chose à faire était de l'amener jusqu'à la baie Georgienne. Pendant quatre ou cinq ans, j'ai vaillamment mais vainement combattu pour le triomphe de cette idée. Mais cela viendra. D'autres raisons plus puissantes que celles que j'ai données prévaudront contre le gouvernement et finiront par la faire triompher, parce qu'elle est vraie, parce qu'elle est basée sur la saine économie politique, parce qu'elle nous permettra de réaliser nos aspirations nationales, de faire servir nos propres ports de mer, hiver comme été, à l'écoulement des produits de notre pays."

L'hon M. Blair aux Communes du Canada.

La Lyre

Notre fanfare a ses exercices tous les vendredis soirs. Elle travaille avec ardeur, et son répertoire est déjà fort joli. Qu'elle se hâte de se faire entendre en public. Il ne faut pas que la lumière reste trop longtemps sous le boisseau!

COLLEGE DE ST-BONIFACE

L'orchestre et le chœur des élèves donneront leur premier concert annuel lundi, le 14 courant, à 8hrs. du soir. Billets en vente au parloir du collège et aux deux magasins de Mde. Kéroack, à Saint-Boniface et à Winnipeg. Sièges réservés: 50c., Entrée: 25c. Qu'on s'y rende en foule!

SOUMISSIONR

POUR EGOUTS ET OUVERTURE DE RUELLE

Des soumissions seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 14 novembre courant, à 5 heures p.m., pour la construction d'un égoût sur la rue Eugénie, et d'un autre égoût sur l'avenue Trobé,

Aussi pour l'ouverture de la ruelle entre les rues Goulet et Marion.

Les plans et devis peuvent être examinér au bureau de l'ingénieur qui fournira aussi des formules de soumission.

Un dépôt de cinq pour cent (5 o/o) du montant total de la soumission devra l'accompagner.

St-Boniface, 2 novembre 1904.

Par ordre, THEO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

Ville de Saint-Boniface

OUVERTURE DE RUELLE

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera ei construire les travaux d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionnés, savoir:

Ouverture d'une ruelle de 20 pieds de largeur, entre les lots de la rue Marion, bloc 1, et les blocs A et B, plan 368, depuis l'avenue Taché, en allant vers l'ouest jusque vers le milieu d'une certaine petite rue borgne située entre le lot 1 et le bloc 27, auquel endroit la dite ruelle se dirigera vers le sud au milieu de la dite rue borgne jusqu'à la rue Marion. Cette ruelle prendra 10 pieds sur la rangée de lots de la rue Marion et 10 pieds sur les lots A et B.

Coût approximatif, $1.839-00.

Cette estimation comprend la compensation à être accordée aux propriétaires pour le terrain exproprié ainsi que les frais de terrassement et autres frais à encourir pour l'ouverture de la ruelle.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût des dits ouvrages, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontière (frontage rate) égale et uniforme sur les propriétés aboutissant à la dite ruelle à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux comme susdit, acquérir les terrains et prendre toutes autres mesures nécessaires et à prélever une taxe spéciale de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 2 novembre 1904.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Secrétaire Trésorier

LE TRAMWAY

Les autorités de la ville font des démarches auprès de la compagnie des chars urbains, en vue de nous obtenir un service plus fréquent. Un service de vingt-cinq minutes, c'est mieux que rien ; mais la compagnie doit être fixée maintenant sur l'argent qu'elle peut faire, si elle nous accommode.

Un service de dix minutes serait fort désirable.

Nous ne nous objecterions pas non plus à des chars un peu plus propres que ceux qui sont actuellement en usage !

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le collège de Saint-Boniface donnera, dit-on, une soirée le 14 novembre.

—La nouvelle addition de l'Hôpital de Saint-Boniface est fort avancée. Ce sera superbe, une fois terminé.

—"L'Hollow'en" lundi dernier ; résultat de la soirée : quelques clôtures en désordre et quelques trottoirs sans dessus dessous.

—Malgré la saison avancée, la température se maintient fort belle. C'est sans doute afin de permettre aux candidats et à leurs cabaleurs de voyager plus commodément !

—Les exercices de la Toussaint ont réuni hier beaucoup de monde à la cathédrale. Mgr l'Archevêque a donné le sermon à la grand'messe ; prédicateur aux vêpres, le R. P. Chosegros S J.

TROP TARDER NUIT

Ne tardez pas, dès le début d'un rhume, à prendre les moyens de l'enrayer. Quelques doses de BAUME RHUMAL, vous débarasseront du germe redoutable de toutes les affections de la gorge et des poumons.

LIQUOR LICENSE ACT

The following application for an Hotel license has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No. 4, at Winnipeg, in the office of the Chief License Inspector, at the hour of 8 p. m., on the eighteenth bay of November A. D. 1904.

Application for a license for the South-eastern Hotel, at LaBroquerie, Man., by Delphis Dubreuil.

D. G. McKAY,
Chief License Inspector.

Dated at St. Boniface, this 2nd day of November A. D. 1904.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564,440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

Saus compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,
Acting chief clerk,
Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN,
Provincial Gouvernement Agent,
617, Main Street, Winnipeg.

Bazar a Saint Joseph

S'il faut juger la population catholique de Saint-Joseph, par le zèle avec lequel cette paroisse a répondu à l'appel de son dévoué curé, le Rév M. Martin, on doit conclure que les sentiments religieux sont profondément vivaces chez elle. En effet tous les paroissiens de Saint-Joseph ont rivalisé de zèle à qui mieux mieux pour assurer le succès du bazar dont les recettes doivent être employées à solder la dette de l'église.

Tous les soirs, il y avait concours considérable et tout devenait prétexte pour offrir une aumône à l'église.

Il n'est pas besoin de dire que M. le curé a été l'âme dirigeante de ce bazar et que les sacrifices vraiment admirables des fidèles dans cette circonstance, sont également une preuve de la haute estime et de l'affection dont ils entourent leur dévoué pasteur.

Pour stimuler la rivalité dans cette bonne œuvre, deux candidates charmantes et aimables Delle Joséphine D'Eschambault fille du Dr Deschambault de Letellier et Delle Olympe Gauthier sollicitaient les suffrages des *électeurs.* Cette fois cependant c'était aux électeurs à payer pour leur vote! Il le faut dire, personne ne pouvait refuser d'ouvrir les cordons de sa bourse lorsque ces candidates si intéressantes venaient solliciter un suffrage.

Les recettes de ce bazar s'élèvent à $1500. M. le curé de Saint-Joseph désire exprimer sa profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à cette œuvre si louable, et surtout aux citoyens de la paroisse de Letellier, St Jean-Baptiste, St Boniface et autres paroisses environnantes qui ont si généreusement secondé le zèle des paroissiens de St Joseph.

Municipalite de Montcalm

Dixième séance du conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier ce 25iem jour d'octobre 1904.

Présents : Thos. L. Eyres, préfet, Louis Ayotte, Eugène Cartier, Zéphirin Dumontier, Maurice Dupré, Harry Franks et Georges Beaupré, conseillers.

Le préfet appelle le conseil à l'ordre et le greffier donne la lecture du procès verbal qui est adopte sur motion de Zéphirin Dumontier appuyé par Harry Franks.

Dumontier–Franks : Que les minutes de la dernière assemblée soient acceptées telles que lues. Adopté.

Franks–Beaupré : Que ce conseil considère qu'aucun dommage a été fait à M. Clément par les mauvaises herbes.

Ayotte–Dupré : Que le secrétaire trésorier soit autorisé à faire préparer un règlement. Adopté.

Dupré–Dumontier : Que le rapport du comté des finances soit adopté tel que lu. Adopté.

Avis : J'introduirai à la prochaine assemblée un règlement pour emprunter la somme de $25,000 pour payer les dettes municipales afin de mettre la municipalité en état de faire des travaux nécessaires. Maurice Dupré.

Dumonlin–Ayotte : Que ce conseil s'ajourne jusqu'au troisième mardi de novembre. Adopté.

Ville de St-Boniface

SOUMISSIONS POUR TROTTOIRS

Le soussigné recevra jusqu'à vendredi soir à cinq heures P. M. le 28 d'octobre courant des soumissions pour la construction d'un trottoir de 8 pieds de largeur trottoir en ciment sur le côté Ouest de l'Avenue Taché, depuis la ligne sud de la rue Dumoulin jusqu'à la ligne Nord de la rue Provencher, et ensuite sur l'avenue provencher en allant vers l'Ouest sur une longueur de 40 pieds.

Les plans devis et spécifications peuvent être vus, et des formes de soumission obtenues au bureau de l'ingénieur de la Ville Un dépot de 5 pour cent du montant de la soumission devra l'accompagner.

St. Boniface, 25 octobre 1904.

(Par Ordre) THEO BERTRAND
Secrétaire-Trésorier.

Ville De Saint-Boniface.

DEBENTURES A VENDRE

Le soussigné recevra jusqu'au 24 d'octobre courant des offres pour l'achat de débentures d'améliorations locales émises par la Ville de Saint-Boniface au montant total de $50,000.00, dont $30,000 00 sont payables dans quinze ans, et $20,000 00 en sept ans au bureau de la Banque d'Hochelaga à Montreal et portent intérêt au taux de 5 p. c. par an.

Toutes les soumissions devront être adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour débentures".

St. Boniface, 29 septembre 1904.

THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier

LA GUERRE

La guerre traîne en longueur, après l'affreuse bataille de Moukden, où pendant dix longs jours, les armées russes et japonaise se sont jetées l'une sur l'autre dans un sanglant combat.

Ces pauvres soldats sont, en fin de compte, des hommes de chair et d'os comme nous tous ; et ils ne peuvent toujours être aux prises.

En ce moment, ce sont les généraux qui travaillent.

On dit que les deux armées sont tranquilles ! Si on pouvait pénétrer dans les tentes des chefs on y verrait pourtant des hommes, à la figure énergique, au front éclairé, penchés sur des cartes, sur des rapports militaires, etc, et tâchant d'arracher à ces froids documents la stratégie nécessaire au triomphe.

***

Le vent et le froid ont desséché les routes. Le froid est intense et les inondés sont pris par la glace. Cela va faciliter les opérations militaires, tout en rendant en même temps difficile de construire des retranchements.

Une dépêche à la Presse Associée, reçue du front russe, dit que le bruit court qu'une force russe a fait un détour dans l'ouest et est arrivée à la hauteur de Liao-Yang, mais on n'a aucune confirmation de cette rumeur.

On attache une grande importance à un rapport disant que 200 Russes ont traversé la rivière Taitsé, à l'est de Bensihu, et que, 2,105 autres se sont concentrés au défilé de Kasta, à 20 milles au nord-est.

Cela semblerait indiquer la direction dans laquelle Kouropatkine veut frapper son prochain coup, ou bien ces mouvements seraient faits dans l'intention de déconcerter les Japonais et de les forcer à affaiblir leurs forces le long du chemin de fer.

Quel que soit le but ultime de Kouropatkine, il n'y a aucun doute qu'il désire obtenir les renseignements les plus complets sur le nombre et la disposition des forces de l'ennemi sur le flanc est.

Le général Kouropatkine est avec le centre de son armée.

Les Japonais estiment que les pertes des Russes, dans la bataille de Shakhé, à 60,000 hommes, mais cela n'est pas confirmée. Une dépêche de Kharbine rapporte le passage au nord, de 26,000 blessés. Le reste des blessés à Moukden n'excède pas quelques milliers.

Ville de St-Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIR

Avis est par les presentes donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface, a décidé de faire comme amélioration locale le trottoir ci-après mentionné à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionnée, savoir :

Un trottoir de 5 pieds 4 pouces de largeur, en madriers de pin, sur le côté sud de la rue Horace, depuis la ligne ouest de l'avenue Taché, jusqu'à la ligne ouest de la rue St-Joseph. Coût approximatif, $415 25.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût de cet ouvrage, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontière (frontage rate) égale et uniforme sur les propriétés ayant front sur le côté de la rue sur lequel sera fait le dit trottoir et à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le dit ouvrage et à prélever une taxe spéciale de frontière comme dit ci-dessus.

St-Boniface, 2 novembre 1904.

Par ordre, THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

FERME MONTEE A VENDRE

160 acres de terre, à Rosewood, à 5 milles au Nord-Est de la station de chemin de fer de St-Anne chantier de 18 X 16, en pièces de tremble; étable de 10 par 25 et bas côté de 35 par 10 et tout le roulant ci-après énuméré. Le sol est d'argile sablonneuse et très fertile, 100 acres cultivables, et 60 acres en bois, source d'eau pure et abondante près de la Maison

Le matériel et le stock consistent en 3 chevaux de 8, 9, 10, ans, 1 sleigh, 1 voiture d'été, 1 charrue, 1 moulin à faucher, avec râteau, 2 wagon, 15 vaches à lait, 2 taures de 2½ ans, 8 bœufs, et 5 génisses d'un an et demi, 14 veaux de l'année, 1 taureau de 3 ans, canistres à lait, Jouissance au 1er Novembre prochain.

(Prix de vente, 2000,00)

L'acquéreur devra prendre, au prix de l'endroit le foin récolté par le vendeur pour hiverner les animaux.

S'adresser à THEO BERTRAND
Saint-Boniface, Man.